



# SANTÉ CANADA

## GUIDE D'ÉVALUATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION *DE MI-PROJET ET FINAL*

<b>Nom du programme/de la politique/de l'initiative évalué :</b> _____	
Direction générale : _____	
<b>Évaluation : mi-projet</b>	<b>Évaluation : rapport d'évaluation final</b>
Date : _____	Date : _____
Examineur(s) : _____	Examineur(s) : _____
<b>Résultat de l'évaluation/Recommandation</b> (Veuillez cocher ce qui s'applique) :	<b>Recommandation</b> (Veuillez cocher ce qui s'applique) :
Critères satisfaits <input type="checkbox"/> (Se référer aux notes du Guide)	Approuvé <input type="checkbox"/>
Réviser <input type="checkbox"/> (Se référer aux Améliorations suggérées pour les révisions recommandées)	Réviser <input type="checkbox"/> (Se référer aux Améliorations suggérées pour les révisions recommandées)
Soumis au CÉ-FER aux fins de discussion/suivi <input type="checkbox"/>	

**DOCUMENT MIS À JOUR PÉRIODIQUEMENT**





# CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le tableau ci-dessous présente les éléments et les critères d'évaluation des rapports d'évaluation

Questions/exigences	Critère	Évaluation <i>(satisfaisant, non évalué, améliorations nécessaires)</i>		Commentaires	
		Mi-projet	Rapport final	Mi-projet	Rapport final
<b>1 Sommaire</b>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présenter brièvement les points suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• description de la politique, du programme, de l'initiative ou de la fonction évaluée;</li> <li>• raison de l'évaluation;</li> <li>• clientèle et public-cible de l'évaluation;</li> <li>• questions clés de l'évaluation;</li> <li>• principales constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation.</li> </ul> </li> </ul> <p>(Suggestion : Le sommaire devrait prendre environ 3 pages.)</p>				
<b>2. Contexte</b>					
2.1 Description	○ La politique, le programme ou la fonction évalué(e) est clairement décrit(e), y compris la logique des liens de cause à effet entre les données d'entrée, les activités, les produits, les résultats et les facteurs externes contribuant à la réussite ou à l'échec – p. ex. théorie et hypothèses de la politique ou du programme.				
	○ La portée du programme (bénéficiaires visés) est clairement définie. Par exemple, comment les Canadiens en profiteront-ils?				
	○ Les ressources du programme sont bien décrites afin que le lecteur puisse comprendre la façon dont les fonds du programme sont attribués et ont été dépensés.				
2.2 Contexte de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les ressources du programme sont bien décrites afin que le lecteur puisse comprendre la façon dont les fonds du programme sont attribués et ont été dépensés.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• pourquoi l'évaluation a été effectuée, et pourquoi maintenant;</li> <li>• les objectifs et la portée de l'évaluation (p. ex. national, régional)</li> <li>• comment les résultats seront utilisés, en particulier quelles décisions doivent être appuyées;</li> <li>• le client, le public et les intervenants clés de l'évaluation;</li> <li>• le calendrier du travail d'évaluation.</li> </ul> </li> </ul>				

Questions/exigences	Critère	Évaluation (satisfaisant, non évalué, améliorations nécessaires)		Commentaires	Commentaires
		Mi-projet	Rapport final		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les questions d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sont claires et on peut y répondre;</li> <li>• se rapportent ou correspondent bien aux décisions (p. ex. priorités du gouvernement) qui doivent être appuyées par l'évaluation;</li> <li>• tiennent compte des questions se rapportant aux intervenants principaux (p. ex. les Canadiens);</li> <li>• entrent dans le domaine de l'enquête d'évaluation, soit la pertinence et le rendement.</li> </ul> </li> <li>○ Les questions d'évaluation énoncées doivent répondre à chacun des 5 aspects fondamentaux visant l'évaluation de la rentabilité (c.-à-d. celles du Guide d'évaluation, annexe A)</li> </ul>				
<b>3. Méthodes</b>					
3.1 Conception de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le plan de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprend une analyse documentaire et des méthodes ou les points de repères pertinents pour comparer le rendement (le cas échéant);</li> <li>• est décrit dans la mesure où l'étude peut être répétée (p. ex. la relation entre la collecte et l'analyse des données est clairement décrite).</li> </ul> </li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La conception de l'évaluation correspond aux éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• indication de l'objectif de l'évaluation;</li> <li>• questions d'évaluation;</li> <li>• la disponibilité et la qualité des données relatives au rendement;</li> <li>• l'échéancier exigé pour la prise de décisions;</li> <li>• les ressources disponibles.</li> </ul> </li> </ul>				
3.2 Données/collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les mesures et les indicateurs de rendement, y compris les mesures de base utilisés, sont clairement présentés dans un tableau sommaire (p. ex. en utilisant un tableau sommaire de l'évaluation inclus dans le rapport d'évaluation en annexe).</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'approche de collecte de données est appropriée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les méthodes, les instruments, la taille de l'échantillon, la stratégie d'échantillonnage sont décrits assez en détail pour évaluer la rigueur et les limites de l'étude en ce qui a trait à la fiabilité et la validité;</li> <li>• et appuie l'analyse utilisée ( p. ex. taille de l'échantillon, la stratégie d'échantillonnage, les tests d'hypothèse, les taux de réponses satisfont aux exigences statistiques établies pour l'analyse choisie).</li> </ul> </li> </ul>				

Questions/exigences	Critère	Évaluation (satisfaisant, non évalué, améliorations nécessaires)		Commentaires	
		Mi-projet	Rapport final	Mi-projet	Rapport final
3.3 Analyse des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les approches d'analyse utilisées sont crédibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• elles sont fondées sur de bonnes normes et pratiques de recherche;</li> <li>• elles satisfont aux normes/exigences d'évaluation de l'examen par une tierce partie.</li> </ul> </li> </ul>				
3.4 Sources de données multiples	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les méthodes d'évaluation reposent sur plus d'une source de données (p. ex. examen de dossiers ou de documents, entrevues auprès des principaux informateurs, enquêtes, mesures quantitatives des résultats).</li> </ul>				
3.5 Questions et protocoles relatifs à l'éthique et à la protection des sujets humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le cas échéant, les protocoles de recherche régissant les sujets humains sont respectés, particulièrement dans les domaines controversés (p. ex. comportements sexuels, maladies mentales, groupes marginalisés). Ceci s'applique aussi aux sondages et à toute recherche axée sur les opinions qui peuvent être utilisés pour cette évaluation.</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Questions relatives à l'anonymat/à la confidentialité et protocole de protection (p. ex. la gestion des données, la reddition de comptes et la diffusion des protocoles relatifs à l'information sont décrites).</li> </ul>				
3.6 Limites	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les limites et les compromis des méthodes, des sources de données et de l'analyse de données utilisées dans l'évaluation sont présentés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en termes de partialité, fiabilité et répercussions possibles des résultats de recherche.</li> </ul> </li> </ul>				
<b>4. Principales constatations et conclusions</b>					
4.1 Questions relatives à l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les questions d'évaluation sont abordées de façon appropriée. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les constatations et les conclusions de l'étude doivent répondre aux 5 aspects fondamentaux des évaluations (c.-à-d. la pertinence et le rendement, l'efficacité, l'efficience et l'économie) du programme ou de l'initiative;</li> <li>• Si on ne répond pas aux 5 aspects fondamentaux, on doit en expliquer précisément la raison (soit dans la conclusion et le sommaire du rapport).</li> </ul> </li> </ul>				
4.2 Objectivité et exactitude	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les constatations sont présentées, peuvent être soumises à des tests et reflètent fidèlement ou ne vont pas au-delà de ce qui peut être appuyé par des éléments de preuve.</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Point de vue équilibré – traduit la portée et l'intensité des observations et d'autres données d'évaluation reçues.</li> </ul>				

Questions/exigences	Critère	Évaluation (satisfaisant, non évalué, améliorations nécessaires)		Commentaires	Commentaires
		Mi-projet	Rapport final		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les constatations sont suffisamment détaillées pour aider les lecteurs à tirer des conclusions fondées. <ul style="list-style-type: none"> <li>• les résultats des entrevues, des sondages, etc. sont appuyés de façon constante et contiennent le pourcentage relatif à la taille de l'échantillon pour le résultat souligné (<i>p. ex. 70 % des participants au sondage (n=400) ont déclaré...</i>)</li> <li>• l'ampleur, l'intensité et la fréquence des réponses sont soulignées.</li> </ul> </li> <li>○ Les conclusions correspondent à l'ensemble de l'analyse.</li> </ul>				
4.3 Clarté et concision	○ Utilisation d'un langage simple - pas de langage technique spécialisé.				
	○ Le rapport n'est pas trop détaillé. L'information et les analyses détaillées sont présentées dans des annexes techniques.				
4.4 Constatations fondées sur des données probantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les constatations sont validées par les données probantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les constatations/sources tirées de la documentation sont cernées et citées;</li> <li>• les constatations reposent sur la synthèse d'au moins deux sources;</li> <li>• les constatations sont analysées, comparées et citées pour confirmer ou infirmer les conclusions pour chaque question de l'évaluation.</li> </ul> </li> </ul>				
<b>5. Recommandations</b>					
5.1 Recommandations fondées sur des données probantes	○ Les recommandations sont appuyées et liées par les données, les analyses, les constatations et les conclusions et découlent logiquement de celles-ci.				
	○ Les recommandations portent sur des points importants – il ne s'agit pas d'un aide-mémoire sans aucune priorité.				
	○ Autant que possible, une évaluation des effets possibles (sur la politique, le programme ou les autres éléments faisant l'objet de l'évaluation) de la mise en œuvre d'une recommandation est fournie.				
	○ Les recommandations englobent un calendrier proposé pour les mesures de gestion et certaines indications sur la quantité et la qualité – <i>p. ex. il ne suffirait pas d'élaborer un simple énoncé indiquant que « le financement devrait être accru » ou que « le processus de consultations devrait être élargi » sans présenter un certain objectif de « référence » donnant une idée de « par combien » et de ce qui serait « suffisant » ou « relativement bien ».</i>				
	○ Les recommandations sont pratiques; il est possible de les mettre en œuvre.				

Questions/exigences	Critère	Évaluation <i>(satisfaisant, non évalué, améliorations nécessaires)</i>		Commentaires	
		Mi-projet	Rapport final	Mi-projet	Rapport final
<b>6. Longueur du document</b>					
6.1 Longueur du document	○ Afin de pouvoir se concentrer sur ce qui est « véritablement important », le corps du rapport d'évaluation devrait se limiter à environ 25 pages. D'autres renseignements pourraient être fournis dans les annexes.				

## ANNEXE A

### Aspects fondamentaux à prendre en compte dans les évaluations

Les évaluations qui sont visées par les exigences de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor du Canada et de Santé Canada doivent traiter de l'optimisation des ressources et présenter des conclusions claires et valables sur la pertinence et le rendement des programmes. Dans les évaluations, la partie sur l'optimisation des ressources doit englober les 5 aspects fondamentaux énumérées ci-après<sup>1</sup>. Des exemples de questions d'évaluation sont présentés à la suite, pour mieux orienter l'analyse.

<b>Aspects fondamentaux</b>	
<b>Pertinence</b>	
Question 1 : « Besoin continu » du programme	Évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin démontrable et tient compte des besoins des Canadiens.
Question 2 : Conformité avec les priorités du gouvernement	Évaluation des liens entre les objectifs du programme et i) les priorités du gouvernement fédéral et ii) les résultats ministériels stratégiques.
Question 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement	Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme.
<b>Rendement (efficacité, efficience et économie)</b>	
Question 4 : Atteinte des résultats escomptés	Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés (y compris les résultats immédiats, intermédiaires et finaux) par rapport aux cibles de rendement et à la portée du programme, à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des extrants aux résultats.
Question 5 : Efficience et économie démontrées	Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés (c.-à-d. réduction de l'utilisation des ressources; mesure dans laquelle les ressources sont utilisées de manière à produire une plus grande quantité d'extrants au même coût ou à un coût moindre).

---

<sup>1</sup> Tiré de la Directive sur la fonction d'évaluation du Conseil du Trésor du Canada, avril 2009



## Exemples de questions d'évaluation visant chaque aspect fondamental

### Pertinence

Question d'évaluation 1	<p>1 a) Le programme (ou l'initiative) répond-il toujours à un besoin démontrable?</p> <p>1 b) Le programme est-il réceptif aux besoins des Canadiens? (Aspect 1 : Besoin continu du programme)</p>
Question d'évaluation 2	Dans quelle mesure les objectifs du programme cadrent-ils avec i) les priorités du gouvernement fédéral et ii) les résultats stratégiques ministériels ? (Aspect 2 : Conformité aux priorités du gouvernement)
Question d'évaluation 3	<p>Les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme ou de l'initiative sont-ils appropriés ou doit-on les harmoniser?</p> <p>Quelles activités (ou programmes) pourraient passer, en tout ou en partie, sous la responsabilité d'autres secteurs? (Aspect 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement)</p>

### Rendement (efficacité, efficience et économie)

Question d'évaluation 4	<p>4 a) Le programme a-t-il été mis en œuvre comme prévu?</p> <p>4 b) Le programme a-t-il permis d'atteindre les résultats escomptés (décrits dans la Stratégie de mesure du rendement et le modèle logique)? (Aspect 4 : Réalisation des résultats escomptés ou efficacité)</p>
Question d'évaluation 5	<p>5 a) Comment l'efficacité du programme pourrait-elle être améliorée? ou Peut-on dispenser les services d'une autre manière ou dispenser les mêmes services à un coût moindre? (Aspect 5 - Efficience)</p> <p>5 b) Le coût des programmes et des activités offerts est-il abordable? Si non, quels programmes ou activités pourrait-on laisser tomber? (Aspect 5 - Économie)</p>

## Références

Guide pour l'examen des rapports d'évaluation (trousse d'évaluation), Centre d'excellence en évaluation, Secrétariat du Conseil du Trésor

Janvier 2004

Directive sur la fonction d'évaluation, Conseil du Trésor du Canada, avril 2009

*Politique d'évaluation*, Conseil du Trésor du Canada, avril 2009

*Politique d'évaluation de Santé Canada 2010*

Guides d'examen par les pairs et d'examen par un groupe d'experts élaborés par la Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère, DGCM

*Principes pour l'évaluation des programmes par les ministères et organismes fédéraux*, Secrétariat du Conseil du Trésor, 1983

« Evaluation Program Review Criteria », *Performance Improvement 2001: Evaluation Activities of the U.S. Department of Health and Human Services*, United States Department of Health and Human Services, août 2001

# **GUIDE D'ÉVALUATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DE MI-PROJET ET FINAL DE SANTÉ CANADA**

## **INTRODUCTION**

Les politiques d'évaluation à la fois du conseil du trésor et de santé Canada (2009) exigent que l'on intègre le processus d'évaluation aux responsabilités et aux pratiques de gestion permanente des gestionnaires. Des évaluations peuvent être demandées à différents niveaux organisationnels du ministère pour diverses raisons. Cependant, peu importe le but de l'évaluation ainsi que la façon de la réaliser et l'endroit où elle est menée, l'évaluation doit satisfaire aux normes décrites dans la politique d'évaluation de santé Canada (« la politique »).

La Politique d'évaluation de Santé Canada exige que les renseignements d'évaluation sur la pertinence et le rendement actuels des dépenses de programme directes puissent :

- être consultés par les ministres, les ministères et les organismes centraux, et servir à appuyer un processus décisionnel fondé sur des données probantes concernant les politiques, la gestion des dépenses et l'amélioration des programmes;
- être consultés par le Parlement et les Canadiens pour appuyer la responsabilité du gouvernement quant aux résultats des politiques et des programmes.

La Politique d'évaluation exige que les évaluations des dépenses de programme directes portent sur la pertinence et le rendement du programme ou de l'initiative et qu'elles fassent l'objet d'une surveillance de la part du comité exécutif sur les finances, l'évaluation et la responsabilisation du Conseil de la haute direction (CÉ-FER) du Ministère.<sup>2</sup>

## **OBJECTIF DU GUIDE D'ÉVALUATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION**

Le présent Guide d'évaluation vise à promouvoir la conformité aux normes d'évaluation décrites dans la Politique. Dans le cadre de la fonction d'administration de la DMERM, le présent guide aidera les gestionnaires à mieux assumer leurs responsabilités en matière d'évaluation. Voici les résultats attendus : meilleure qualité et rigueur des rapports d'évaluation produits par ou pour Santé Canada; amélioration de la gestion et de la responsabilisation; amélioration des programmes, politiques et fonctions de Santé Canada et amélioration de la santé des Canadiens.

## **UTILISATION**

---

<sup>2</sup> « Par “dépenses de programme directes” on entend les dépenses budgétaires totales à l'exclusion des frais de la dette publique et des principaux transferts à des personnes et à d'autres ordres de gouvernement. Les dépenses de programme directes comprennent les dépenses de fonctionnement et en immobilisations ainsi que les subventions et les contributions (comme indiqué dans les Comptes publics). Politique d'évaluation de Santé Canada, 2010. »

Le présent Guide d'évaluation s'applique aux études d'évaluation qui sont du ressort du CÉ-FER. Le Guide sera utilisé pour s'assurer que tous les rapports finaux d'évaluation soumis à l'approbation du CÉ-FER satisfont aux normes d'évaluation en vertu de la Politique d'évaluation de Santé Canada.

Le présent guide peut aussi être utilisé par les gestionnaires, les évaluateurs ou les fournisseurs chargés du travail lié à l'évaluation à Santé Canada, pour améliorer la qualité et fournir en temps opportun des données d'évaluation.

Il a été établi que le Guide dans son ensemble ne s'applique pas nécessairement à toutes les évaluations et que certains éléments sont plus importants que d'autres dans le cadre d'une évaluation donnée, d'après les objectifs et le public ou la clientèle de l'étude d'évaluation. De plus, les évaluations ne sont probablement pas toutes parfaites, étant donné que la fonction d'évaluation évolue à Santé Canada. Par conséquent, le présent Guide devrait être utilisé dans un esprit d'apprentissage continu et d'amélioration (p. ex. pour aider à améliorer la gestion et la qualité des évaluations à Santé Canada et non pour critiquer). Si une évaluation ne répond pas aux exigences du Guide, les lacunes ciblées sont évaluées en fonction du « risque » qu'elles représentent quant à l'intégrité des principales constatations, conclusions et recommandations.

## **RESPONSABILITÉS**

Les évaluateurs et les gestionnaires devraient utiliser les présents critères pour évaluer leur travail avant de présenter des études d'évaluation à des fins d'approbation, par exemple, aux sous-ministres adjoints, aux directeurs généraux régionaux ou au CÉ-FER.

La Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère, DGCM, utilisera le présent Guide d'évaluation pour s'assurer que les rapports soumis au CÉ-FER à des fins d'approbation répondent aux normes d'évaluation décrites dans l'Annexe D de la Politique d'évaluation de Santé Canada.

## **SUIVI**

La Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère, DGCM, suivra de près l'utilisation du présent Guide d'évaluation ainsi que l'atteinte des objectifs visés par le Guide.

## **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS**

Veillez acheminer vos demandes de renseignements concernant le présent Guide d'évaluation au :

Directeur  
Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère  
Direction générale du contrôleur ministériel  
Santé Canada  
200, promenade Églantine  
5<sup>e</sup> étage, immeuble Jeanne-Mance  
Indice de l'adresse : 1905D  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9  
Téléphone : 613-954-8072  
Fax : 613-954-1414  
Courriel : DPMED - DMERM/HC-SC/GC/CA